Napperon résumé du réseau des jeunes CSQ par le comité de la relève enseignante du SEE

L'avenir en commun Orford du 12 au 13 février 2026

Sondage comment rejoindre les jeunes ?

par *Félix Cauchy-Charest*

Conclusion : Les membres souhaitent utiliser une plateforme qu'ils connaissent déjà. (Facebook, WhatsApp, Discord, etc.)

Privatisation et sous-traitance en santé

par *Lise Goulet*

27,4 % des dépenses de santé en 2025 sont au privé.

Le privé peut accentuer les inégalités, augmenter les coûts et fragiliser l'expertise publique.

Contrairement aux croyances, le privé :

- ne réduit pas globalement les délais d'attente
- ne coûte pas moins cher (certaines chirurgies jusqu'à 150 % plus chères)
- n'assure pas nécessairement une meilleure qualité
- n'est pas plus efficace

Les solutions privées présentées comme rapides ou efficaces à court terme peuvent affaiblir le système public à long terme.

Il faut une vision collective et durable de la santé.

Privatisation et sous-traitance en santé

par *Guillaume Tremblay-Boily*

L'IRIS propose **6 remèdes :**

1. Décentraliser et démocratiser la gestion (participation des usagers et du personnel).
2. Atteindre un ratio 50 % (préventif) et 50 % (curatif) pour les dépenses.
3. Investir massivement en santé mentale, santé publique, soins à domicile et communautaire.
4. Améliorer les conditions de travail pour régler la pénurie de personnel.
5. Déprivatiser le système et cesser le financement public des entreprises privées → Zéro profit avec la maladie.
6. Réformer la rémunération médicale (médecins salariés).

Un investissement d'environ 14 G $ serait nécessaire pour rééquilibrer le système, mais il serait transitoire et permettrait de réduire les coûts à long terme. L'IRIS propose aussi de revoir la contribution fiscale des entreprises.

Les enjeux de concentration du pouvoir

par *Minh Nguyen*

La privatisation entraine une concentration du pouvoir économique, qui se transforme en pouvoir politique ayant plusieurs effets :

→ Concentration du capital et du pouvoir
→ Fragilisation du travail, précarité accrue
→ Individualisation des risques
→ Érosion des solidarités collectives
→ Montée du ressentiment social, pouvant être récupéré politiquement

La privatisation s'inscrit dans une logique néolibérale qui affaiblit l'État, fragilise les travailleurs et nourrit un terreau propice à l'autoritarisme.

Lutter contre la privatisation → défendre la démocratie, la capacité de l'État et les services publics.

Chantier de l'éducation

par *Véronique Brouillette et Nathalie Chabot*

- La CSQ lance une grande réflexion sur l'éducation, de la petite enfance à l'université, pour la première fois depuis 30 ans.
- **Objectif :** créer une plateforme CSQ en éducation centrée sur l'égalité des chances et l'élève, lancée à l'automne 2026.
- **À venir :** une consultation en mars-avril 2026 auprès des membres.

Les conséquences de la violence et sa banalisation

par *Christian Savard*

- Les formes de violence évoluent : armes, intimidation en ligne, polarisation, masculinisme, complotisme…
- Le numérique amplifie : "trolls, mèmes", glorification de la violence, désensibilisation…

Pour intervenir : accueillir sans juger, reconnaitre les émotions, proposer des contre-points, recadrer vers des valeurs positives, poser des limites claires, prendre soin de soi comme intervenant, éviter la confrontation directe et la moralisation.

Les conséquences de la violence et sa banalisation

par *Jean-Martin Cloutier*

Discussion ouverte sur la violence et les risques psychosociaux avec un inspecteur et expert en risques psychosociaux et violence au travail, CNESST.

- La violence ne se règle jamais seule : elle escalade. Il faut l'aborder collectivement, avec un soutien organisationnel clair.
- Banaliser la violence c'est minimiser, ridiculiser, dénigrer.... → augmente les impacts de la violence.
- L'employeur doit assurer la sécurité physique et psychologique des travailleurs en informant des risques (dont la violence) et en offrant la formation et le soutien nécessaire pour ce faire.
- Toute personne qui se sent en danger physique ou psychologique peut exercer son droit de refus.

Les pistes de solution proposées :

- Mettre en place une **démarche structurée de prévention**.
- Appliquer la **hiérarchie des mesures de prévention** (agir d'abord à la source).
- Développer des politiques internes claires.
- Encourager la participation des travailleurs (ils sont les mieux placés pour identifier les risques).

Les conséquences de la violence et sa banalisation

par *Océane Ferland-Schwartz*

- La violence au travail doit toujours être signalée.
- Les risques psychosociaux (surcharge, manque de soutien, insécurité d'emploi, peu d'autonomie) augmentent la détresse.
- La prévention vise à éliminer les dangers à la source.
- Les travailleurs sont les mieux placés pour repérer les risques et doivent déclarer les incidents.
- Les solutions passent par : prévention, soutien, politiques internes, comité SST, déclaration à la CNESST.

Il faut se faire confiance, nous sommes les experts de notre travail.